

4^e Classe

CLASSIC

Années

1942-1943

à

LISTE DES SUJETS D'ÉTUDES
POUR CONCOURS D'ADMISSIONS
A L'E.S.A DE 1956 A 1963

1956-57

I° ESQUISSE COMMUNE

UNE LOGE

Cette loge, destinée à servir d'abri dans un jardin public, tel que les Tuileries ou les Buttes Chaumont, doit être située en un point où elle crée, dans la verdure un élément d'intérêt. Elle peut être plafonnée ou voutée. Dominant une petite différence de niveau d'un mètre environ, sa plus grande dimension n'excédera pas 20 mètres.

On demande :

- son plan, sa coupe et sa façade latérale à l'échelle de 0m 005 ;
- son élévation à 0m 01.

UN PAVILLON dans un PARC

L'édicule dont il s'agit et dont la dimension n'excède pas 12 mètres serait situé au centre d'un carrefour, à la rencontre de 2 allées qui se coupent à angle droit.

Il ne comporte qu'une salle voûtée, très ouverte de manière à laisser entrevoir une statue ou un groupe qu'elle doit abriter.

Route libérée est laissée quant au parti architectural qu'on désire adopter.

On demande le plan et la coupe du pavillon projeté à l'échelle de 0,0005 pour mètre. L'élévation sera présentée à Om01.

30 ESQUISSE COMMUNE

UN PAVILLON sur la FACE LATÉRALE d'un MINISTÈRE

Ce pavillon, dont la très légère saillie sur l'alignement ne représente qu'une largeur de 16 mètres, correspond à la sortie des voitures qui sont entrées par la façade principale. Le passage qu'il réserve au rez-de-chaussée peut être plafonné ou voûté, et la profondeur du bâtiment qu'il traverse, de la cour à la rue, est fixée à 12 mètres hors oeuvre.

Les données de l'architecture sont les suivantes. Elle comporte un sous-sol assez élevé correspondant à la hauteur d'un rez-de-chaussée et d'un entresol. Au-dessus, règnent, dans la hauteur d'une ordonnance, un étage principal et un étage secondaire. Le motif ainsi constitué est couronné soit par un étage attique, soit par un étage sous comble éclairé par des lucarnes, soit simplement par un fronton.

On donnera le plan du passage à l'échelle de Om,01; puis, à l'échelle de Om,015 l'élévation du pavillon sur rue avec les parties voisines de la façade - et la coupe sur le mur de face, rendant compte des hauteurs d'étages.

UNE "FOLIE"

Un amateur, qui a fait l'acquisition d'une propriété datant de la fin du XVIII^e siècle ^{deux fois} qui ~~avait été aménagée en jardin anglais paysager~~, est parvenu à restaurer presque complètement les jardins et les petites constructions qui l'accompagnaient. Il reste pourtant à reconstruire le pavillon central plus ou moins "habitable" qui a été détruit au début du siècle, ^{il dans} on n'en possède pas le plan, mais ^{on} en désire recréer à ~~ce~~ ^{ce} endroit ~~et~~ dans l'esprit de l'époque ~~une de ces modestes demeures dont la Folie d'Artois, le pavillon de la DuBarry, celui du Butard et quelques autres restent des exemples assez plaisants.~~

Les dimensions n'excéderaient pas 16 mètres et ^{le pavillon} elle comporterait = un grand salon, circulaire ou polygonal, servant de salle de séjour précédée d'une antichambre, une salle plus petite, un boudoir et un escalier permettant d'accéder, d'une part au sous-sol, et de l'autre à un entresol où se trouveraient une ou deux pièces d'habitation et leurs dépendances.

L'esquisse rendra compte du plan et de la coupe à l'échelle de Om,005. L'élévation qui paraîtra la plus intéressante sera présentée à Om,01.

15 14 13 12 11 10 9 8 7

4^e CLASSE - 1956-57-

1^o ESQUISSE COMMUNE-2^o Série -

LE BUREAU de la NAVIGATION dans un PORT.

Cette construction située sur l'un des môles d'un grand port comportera les locaux suivants :

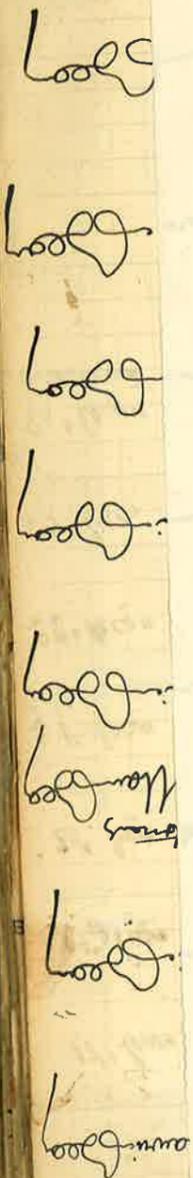
- un hall bien ouvert sur l'extérieur pour l'attente et pour l'affichage des divers renseignements -
- un bureau public pour cinq ou six employés -
- un bureau permanent du capitaine du port, accompagné d'une toilette vestiaire -
- un bureau pour le caissier avec local en entresol pour les archives -

L'architecture sera traitée d'une façon robuste en harmonie avec les solides emmarchements du môle.

Les dimensions du bâtiment n'excéderont pas 18 mètres.

Plan et coupe à Om,01

Élévation à Om,015 -



UNE STATION DE CHEMIN DE FER URBAIN

Il s'agit d'une ligne reliant, la plupart du temps en sous-sol, diverses gares d'une ville capitale.

La station se trouve dans un quartier résidentiel, en bordure d'une avenue perpendiculaire à la direction des voies, à la sortie d'un tunnel sous cette avenue et au début d'une section de ces voies sont découvertes, et non loin de l'entrée d'un ~~travaux~~ grand parc. La façade comportera une horloge.

Il n'y a que deux voies, exigeant entre les deux quais une distance de 6 m.50 à 7 mètres.

La construction n'exécède dans aucun sens 22 mètres - mais non compris le développement des escaliers descendant aux quais. Il existe entre le sol de l'avenue et celui des quais une différence de niveau de 8 mètres.

On doit trouver au niveau de l'avenue :

- La salle du public où l'on doit prévoir, en plus du bureau des billets desservi par deux employés, un éventaire pour la vente du tabac et des journaux;
- L'accès facile aux quais intérieurs et un (ou deux) monte-charges pour les bagages;
- L'accès également à un petit logement de chef de station, comprenant une pièce de séjour, une chambre, une cuisine et une toilette;

Le reste des services dont il n'y a pas lieu de tenir compte est au niveau inférieur le long des quais.

On demande :

- Le plan du niveau de l'avenue et celui du logement à l'échelle de 0 m.005 p.m.
- La coupe à la même échelle de 0,005, les escaliers étant représentés en entier sur ces deux dessins;
- L'élevation sur avenue à 0 m.01.

2° Esquisse - 2° Série -

UN PAVILLON DE CAMPAGNE

~~La construction qui nous occupe~~ est située sur un terrain assez accidenté, en bordure d'un chemin de grande communication dominant la mer, à marée haute, d'environ 8 mètres. La partie sous-truite ne dépasse pas le périmètre d'un carré de 16 mètres de côté.

L'entrée se fait par une petite cour ou un patio, ouvert sur l'un de ses côtés, et dessert vers les locaux suivants :

- une salle de séjour;
- un petit bureau bibliothèque;
- la cuisine, avec petit office;
- W.C. et lavabo -

On trouve à l'étage quatre chambres, une salle de bains et une chambre domestique, W.C.

On demande :

- Le plan du r.d.e.c. à 0,01
- une coupe
- L'élevation la plus intéressante à 0,015.

16.
13.
12.
11.
10.
9.
8.
7.
6.
5.
4.
3.
2.
1.

Cours d'Admission de Juin 1957.

1ère Esquisse.

LE PAVILLON D'ANGLE d'UN HOTEL DE VILLE.

Les extrémités de la façade d'un grand hôtel de ville sont constituées par deux pavillons dont la largeur ne dépasse pas 15 mètres.

Ils comportent :

- un rez-de-chaussée auquel on^{n'} accède que par le vestibule central et non en façade :
- un entresol, ces deux étages étant réservés à des bureaux ;
- au-dessus, l'étage noble, occupé par la salle des mariages, à l'extrémité de la salle des fêtes qui domine le vestibule de l'édifice.

En arrière, ces pavillons donnent accès à des ailes de bureaux.

L'architecture de caractère monumental, comportera une ordonnance et les pavillons sont couronnés par des combles habitables, comme le reste de l'édifice.

On demande :

- le plan d'un pavillon, pris à l'étage noble de 0m 005 pm.
- l'élévation à 0m, 01 pm. comportant son raccord avec la partie centrale, et la coupe sur le mur de face également à 0m,01 et en regard.

Il sera tenu compte du tracé de l'appareil et de celui des ombres.

Cours d'Admission de Juin 1957

2° Esquisse

UN LAVOIR.

Ce LAVOIR est situé à proximité d'une rivière, dans une région française qui est laissée au choix des élèves.

Une dérivation placée en amont de la rivière permet d'amener l'eau au lavoir par une canalisation dont le débit assure un renouvellement suffisant des eaux de lavage.

Ce bâtiment est composé de telle sorte qu'il doit permettre à une vingtaine de femmes de laver simultanément leur linge.

Deux petits locaux seront en outre prévus : l'un servant de resserre, l'autre comportant un lavabo et W.C.

Deux auvents ou portiques seront aménagés de part et d'autre pour le séchage du linge.

Un abreuvoir pour les troupeaux s'adossera à l'un des petits côtés et en contre-bas (l'accès du lavoir s'effectuant par le petit côté opposé).

Le bâtiment ne dépassera pas 10 mètres sur 18.

Construction Traditionnelle : maçonnerie, bois ...
Toiture obligatoire avec indication de la charpente en coupe.

- On demande :
- 1°) Le plan et la coupe transversale à 0,005 pm
 - 2°) La façade sur la plus grande dimension à l'échelle de 0,15 pm.
 - 3°) La façade côté abreuvoir à la même échelle.

1^{er} leçon

2^{er} leçon

3^{er} leçon

4^{er} leçon

5^{er} leçon

6^{er} leçon

ADMISSION OCTOBRE 1937

1^{er} Série

Les travées centrales d'un théâtre

Cet édifice, qui est destiné à l'exécution de drames lyriques dans une ville de premier ordre, se développe en façade sur une longueur d'environ 60 mètres. Il s'agit d'étudier les trois travées centrales de cette élévation qui est réglée sur une distance d'axe en axe de 5m50.

L'architecture de ces éléments comporte:

- un perron de quelques marches.
- un étage de subassement correspondant à la hauteur d'un vestibule.
- une loggia située en avant du foyer public, qui embrasse de son côté dans la salle la hauteur de trois étages de trois mètres.
- un étage attique éclairé soit en façade soit par le haut.

On donnera le plan de trois travées à l'étage du foyer au moins jusqu'à son axe longitudinal à l'échelle de Om005 pm et leur élévation à Om01 ainsi que la coupe jusqu'au même axe

Beary

methode generale

en deux plans

de ombres

en d'un angle

de la droite

Beary

orthogonales

Amaller

en (1^{er} partie)

15

14

13

12

11

10

9

8

7

1956 657

ADMISSION OCTOBRE

ESQUISSE 2^o Série

Un pavillon d'eau thermale

Ce pavillon situé dans une assez grande cour dépendant d'un établissement thermal peut être circulaire, polygonal ou carré; il se compose d'une partie centrale où se trouve la source dont les vapeurs assez abondantes doivent s'échapper par le haut, et où se trouvent les serveuses, celles-ci pouvant communiquer avec les buveurs par plusieurs baies.

Quant à ces derniers, ils doivent disposer d'une large circulation servant d'abri, ainsi que de promenoir autour du bassin.

La largeur du pavillon ne doit pas dépasser 20 mètres. On en donnera le plan et la coupe à l'échelle de Om005 et l'élévation à Om01.

Beary

16^e le
17^e le
18^e le
19^e le
20^e le
21^e le
22^e le
23^e le
24^e le
25^e le
et st

N° 1 - Année 1957/58 - I° Esquisse commune I° Série

UN MONUMENT A TROIS ARTISTES

Dans une ville qui, au cours du XIXe siècle, a donné naissance à un certain nombre d'artistes, on suppose qu'on désire élever dans un jardin public, un petit monument à trois d'entre eux appartenant à la même famille.

Il comporterait une salle voûtée largement ouverte, où l'on apercevrait, dans trois absidioles, la figure des artistes en question.

L'ensemble devrait être étudié de façon à se silhouetter agréablement sur le fond des feuillages.

La seule dimension imposée est celle de la largeur maxima qui ne doit pas dépasser 10 mètres. On demande le plan de l'édicule à l'échelle à 0 m.01 P.M. l'élévation et la coupe en regard à 0 m.02.

2ème Esquisse commune

Année 1957/58

Ière Série

UN ATRIUM

Dans un bâtiment public, on désire traiter une cour intérieure dans l'esprit d'un atrium romain, en entourant de galeries à plates bandes les trois côtés d'un petit jardin agrémenté d'une fontaine.

Les dimensions de l'espace découvert sont de 22 mètres sur 25.

Il sera utilisé un ordre sous plates-bandes, la hauteur des colonnes étant fixée à 9 mètres.

L'esquisse comportera le plan de la cour et sa coupe à l'échelle de 0.005 p.m.

L'élévation sera présentée à 0.01, rendant compte de la coupe sur les portiques latéraux, de la fontaine et des plantations.

6^e loc
5^e loc
4^e loc
3^e loc
2^e loc
1^{re} loc

4ème CLASSE

3ème Esquisse Commune

Année 1957/58

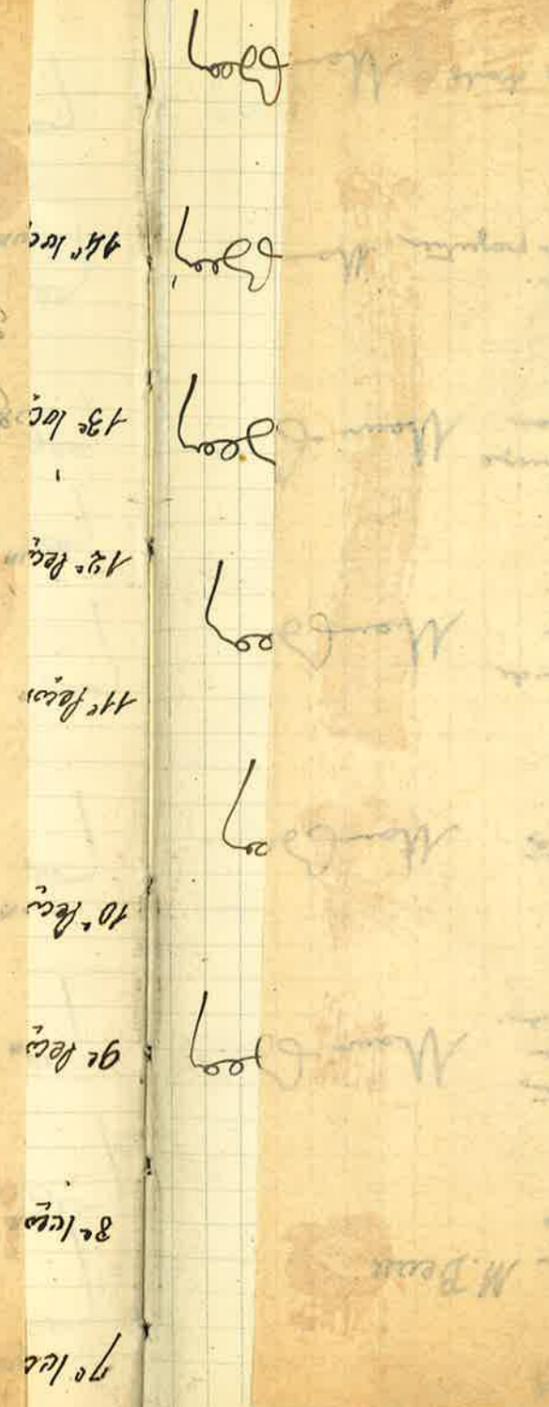
LE PORTAIL D'UNE AMBASSADE.

Ce portail, qui occupe le centre d'un mur de clôture sur rue, donne accès à une cour d'honneur. Ce mur peut être aveugle ou peut comporter à une certaine distance de chaque côté de l'axe - de modestes fenêtres éclairant une loge de concierge et un dépôt.

Ce portail est d'ailleurs en retrait de 2 m.50 sur l'alignement, qui présente à cet endroit une partie courbe sur une largeur de 15 mètres environ.

L'ouverture de la porte cochère est prévue de 3 mètres. Elle sera accusée par une ordonnance dont le motif adopté comportera un écusson aux armes de la nation envisagée.

Le plan, la coupe et l'élévation du portail seront donnés à l'échelle de 0m,015 p.m.



Année 1957/58

4ème Esquisse commune

10 Série

LA PARTIE ANTERIEURE D'UN THEATRE

Cet édifice dont la façade se développe sur une largeur de 25 mètres (et dont seul le corps de bâtiment en façade est à étudier avec son raccord aux parties postérieures), comporte au rez-de-chaussée un ample vestibule avec les bureaux de location et le contrôle, se dégageant en arrière vers une double assez large laissant le passage libre, au centre, vers l'entrée de l'orchestre, entre deux escaliers desservant les étages.

Au-dessus du vestibule se trouve le foyer du public.

Les hauteurs qui régissent la coupe et l'élévation à l'intérieur, sont les suivantes :

| | |
|--|---------|
| cote du sol du vestibule au-dessus du trottoir | : 0,80 |
| du foyer public | : 5.40 |
| du 2ème étage | : 9 m. |
| du 3ème étage | : 12.30 |

- Plan du rez-de-chaussée et coupe de la partie exprimée à 0.005 p.m.
- Élévation à 0.01 p.m.

UNE ACADEMIE DE PEINTURE

Bien que située presque à l'alignement d'une rue d'un quartier très fréquenté par les artistes, cette construction dépendant d'un jardin d'une superficie de 25 m. en façade sur 40, serait indépendante des murs mitoyens. Il y aurait lieu de prévoir dans une superficie construite n'excédant pas 15 m. en plus grande dimension :

- Petit vestibule
- Atelier suffisant pour un cours de 20 élèves dessinant d'après l'antique et d'un cours de même importance de figure peinte -
- Bureau des professeurs
- Vestiaire des Modèles. W.C.
- Dépôt de plâtres en entresol

On demande: le plan et la coupe à 0 m.01

l'élévation sur rue à 0 m.02 -



2° ESQUISSE COMMUNE

2° SERIE

Année 1957/58

LA PORTERIE d'un COUVENT

Il est question ici d'un couvent situé sur un plateau d'une certaine étendue, à proximité d'une route de montagne. Des hôtes de passage peuvent y être reçus pour de courts séjours.

La porterie constitue un petit bâtiment dont aucune dimension ne dépasse 13 mètres. Elle comporte :

- un passage couvert, entre la porte extérieure et la grille qui donne accès à la cour. Ce passage constitue la seule entrée du couvent.
- une petite pièce où se tient le frère portier, pièce que traversent les piétons, ce qui permet de n'ouvrir que pour les voitures la grille du fond.
- la cellule du portier.
- une pièce pour les voyageurs attendant d'être admis.

On demande le plan et la coupe du petit bâtiment à l'échelle de 0,01; l'élévation, vue de l'extérieur à 0, m.02 -

Matériaux locaux à utiliser : gros moellons, bois, la charpente ~~sera~~ devra être indiquée dans la coupe.